

Crises de santé publique et de congestion : les déplacements actifs sont la clé
Une douzaine d'associations de médecins et de groupes en santé, transport et
environnement pressent le gouvernement et les municipalités d'agir

Montréal, le 14 novembre 2016 - Une coalition d'organismes de promotion de la mobilité durable, de la santé publique et de l'environnement se réunit aujourd'hui pour interpeller les municipalités et le gouvernement du Québec pour faire de la sécurité des piétons et des cyclistes une véritable priorité. Pour cette coalition d'organismes, il doit y avoir un important arrimage entre les différents niveaux de gouvernement autour de deux grands enjeux, soit investir davantage dans les infrastructures en faveur de la marche et du vélo et mettre en place des politiques publiques plus favorables au transport actif.

Le transport actif, une solution simple

Augmenter l'offre en transport actif est une solution simple et efficace au fardeau grandissant des maladies chroniques et aux problèmes de congestion routière. L'augmentation de la marche et du vélo passe par des aménagements favorables et sécuritaires.

Investir davantage

Pour démontrer sa volonté d'agir, le Gouvernement du Québec doit augmenter de façon importante les investissements en transport actif. Les aménagements sécuritaires devraient systématiquement être inclus dans les projets de réfection routière et un budget minimal de 5 % des sommes totales investies en infrastructure devrait spécifiquement être consacré au développement des réseaux cyclables et des quartiers piétonniers. Cela pourrait même se faire à coût nul par une réallocation des ressources financières et de l'espace public.

Il faut des politiques publiques plus favorables au transport actif

Pour favoriser le transport actif, il apparaît essentiel que la révision du Code de la sécurité routière (CSR), selon les principes de prudence et de la priorité donnée aux usagers vulnérables, soit menée à terme. Plus encore, les aménagements et les mesures de sécurisation sont fondamentaux et nos organismes demandent :

- Diminution de la vitesse des véhicules avec des aménagements appropriés
- Sécurisation des intersections en priorité sur les rues à fort débit de circulation
- Aménagement d'infrastructures dédiées aux piétons et aux cyclistes

La coalition d'organismes en promotion de la mobilité durable, en santé publique et en environnement trouve ici consensus sur l'importance d'agir en faveur de la marche et du vélo :

Piétons Québec, Vélo Québec, l'Association canadienne des médecins pour l'environnement (ACME), l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ),

le groupe Jeunes médecins pour la santé publique (JMPSP), la Coalition poids, Vivre en ville, le Conseil régional de l'environnement de Montréal, le Centre d'écologie urbaine de Montréal, Stop, la Coalition vélo de Montréal et le Regroupement pour un Québec en santé.

-30-



Jeunes médecins pour
la santé publique



Coalition vélo de Montréal
Montréal Bike Coalition



Pour renseignements :
Marie-Pierre Leduc
mpleduc@cremtl.qc.ca
T : 514 842-2890 poste 222
C : 514 358 2603

COMPLÉMENT À LA POCHETTE DE PRESSE

Félix Gravel, porte-parole de Piétons Québec :

« Les usagers à pied sont le premier maillon de la chaîne de déplacement, on devrait mieux les prendre en compte dans les investissements et les politiques publiques mais aussi dans les choix d'aménagement urbain. »

Suzanne Lareau, présidente-directrice générale de Vélo Québec :

« Les investissements pour les infrastructures cyclables dans les villes sont encore trop modestes au Québec. Malgré des investissements de 20 M\$ environ pour les 5 villes les plus importantes, cela ne suffit pas aux besoins. Et les 7,5 M\$ de la part du gouvernement du Québec, en financement partagé avec le milieu municipal, ne suffisent pas non plus à exprimer un signal clair en faveur de la mobilité active. »

Marie-Ève Beauregard - du groupe Jeunes médecins pour la santé publique (JMPSP) :

« Le transport actif doit devenir une priorité, c'est d'ailleurs une des cibles de la nouvelle politique gouvernementale de prévention lancée le 23 octobre dernier: "l'aménagement de communautés et de territoires sains et sécuritaires", dont le plan de mise en oeuvre est encore attendu. »

Eric Notebaert - de l'Association canadienne des médecins pour l'environnement :

« Le réchauffement climatique est le problème de santé publique le plus important de la planète. Et l'automobile, qui génère plus du tiers des GES de nos villes, est aussi un des problèmes de santé publique les plus importants dans le monde. Le temps presse: Pour la santé de la planète et des individus, il faut rapidement prendre toutes les mesures possibles afin de diminuer l'utilisation de l'automobile et de favoriser le transport actif sécuritaire et le transport en commun. »

Bruce Walker – STOP :

« On parle souvent des GES que produisent le transport, mais il est important de rappeler que les automobiles sont aussi la source d'émissions d'oxydes d'azote et de particules fines qui touchent directement la santé des populations. »

Corinne Voyer, directrice de la Coalition Poids :

« Les plus récentes données démontrent que 25 % des jeunes sont en surpoids ainsi que 60 % des adultes. Rappelons qu'au Québec, l'obésité coûte 3 milliards de dollars annuellement. Intégrer des déplacements actifs au quotidien est une mesure prometteuse pour prévenir les problèmes de poids. »

Lucie Granger, Directrice générale de l'association pour la santé publique du Québec (ASPQ) :

« Au Québec, plus de la moitié de la population âgée de 12 ans et plus souffre d'au moins une maladie chronique et le quart en aurait au moins deux. La santé durable passe par des aménagements sécuritaires pour favoriser des déplacements actifs au quotidien. »

Claudine Sauvadet, porte-parole de la coalition vélo Montréal :

« La Coalition vélo de Montréal rappelle qu'avec les nombreux travaux qui seront lancés sur nos routes, la Ville de Montréal a une occasion unique de construire un nombre important de pistes cyclables protégées sur les artères et ainsi d'assurer une plus grande sécurité aux personnes se déplaçant à vélo. »

Philippe Cousineau Morin, coordonnateur de Transport 2000 Québec :

« Une plus grande place et une place plus sécuritaire pour les piétons et cyclistes, c'est le point de départ de toute la mobilité alternative à l'auto-solo. C'est d'ailleurs ainsi qu'on fera des succès des projets de train électrique, de SRB sur Pie-IX et Québec-Lévis. »

Christian Savard, directeur général de Vivre en Ville :

« Avec les populations vieillissantes, la qualité de l'air dans les villes qui laisse à désirer, et l'insécurité chronique que peuvent vivre piétons et cyclistes tous les jours, la situation doit évoluer. Les investissements en transport collectif annoncés par le fédéral représentent une opportunité de bien faire les choses, de prendre la balle au bond et de faire aussi les bons choix en mobilité active. »

Sylvie Bernier, porte-parole du Regroupement pour un Québec en santé :

« Le Regroupement pour un Québec en santé, qui réunit près de 500 organisations et leaders, demande au gouvernement d'investir dans la qualité de vie de tous les citoyens en adaptant nos environnements pour qu'ils favorisent un mode de vie plus sain. Le transport actif est au cœur de ce projet et les villes du Québec sont prêtes à passer à l'action. Il faut maintenant leur en donner les moyens. »

Véronique Fournier, directrice générale du Centre d'écologie urbaine de Montréal :

« Une ville sécuritaire qui encourage le transport actif est une ville qui partage la route entre tous ses usagers. Cela devrait guider nos gouvernements au moment de réfléchir au réaménagement de nos routes et aux investissements. Après, on sait que les aménagements urbains conditionnent les comportements, il est donc essentiel qu'ils fassent partie intégrante de la solution. »

Etienne Grandmont, directeur général d'Accès transports viables :

« Il est grand temps de voir à protéger les usagers vulnérables de la route que sont les cyclistes et les piétons. Un simple coup d'oeil à notre carte interactive répertoriant les collisions impliquant des cyclistes et des piétons suffit pour comprendre que des actions concrètes doivent être entreprises dès maintenant. Le réseau routier constitue la trame de fond qui permet la quasi-totalité des déplacements que nous réalisons chaque jour. Assurons-nous que ceux-ci puissent se faire de manière sécuritaire. Notre besoin de mobilité, aussi important soit-il, ne justifie aucun décès ou blessé grave. ». Pour consulter la carte: <http://bit.ly/1Zgel8o>.